

Madame Martha **Vogt-Stucki**, à Aigle;  
Madame Susanne **Reber-Vogt**, à Rüfenacht, ses filles Jasmin et Marlene;  
Madame Marianne **Vogt**, à Berne;  
Monsieur et Madame Rodolphe et Monique **Vogt-Moillen**, à Aigle, leurs enfants Alain, Julien, Sarah et Sébastien;  
Madame et Monsieur Madeleine et Jean-Pierre **Bovet-Vogt**, à Forel (Lavaux), leurs enfants Jérôme, Annie et leurs enfants Chloé et Manon; Isabelle et David;  
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Ernest VOGT

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière grand-papa, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à l'affection des siens le 14 février dans sa 89ème année.

La cérémonie funèbre sera célébrée à l'église du Cloître d'Aigle le jeudi 18 février à 14 h.

Honneur devant l'église à la fin du culte, suivi de l'inhumation au cimetière.

Domicile mortuaire: Hôpital du Chablais site d'Aigle.

Domicile de la famille: ch. des Lieugex 7, 1860 **Aigle** (VD).

*Tu sais quand je m'assieds et quand je me lève ;  
Tu découvres de loin ma pensée.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.